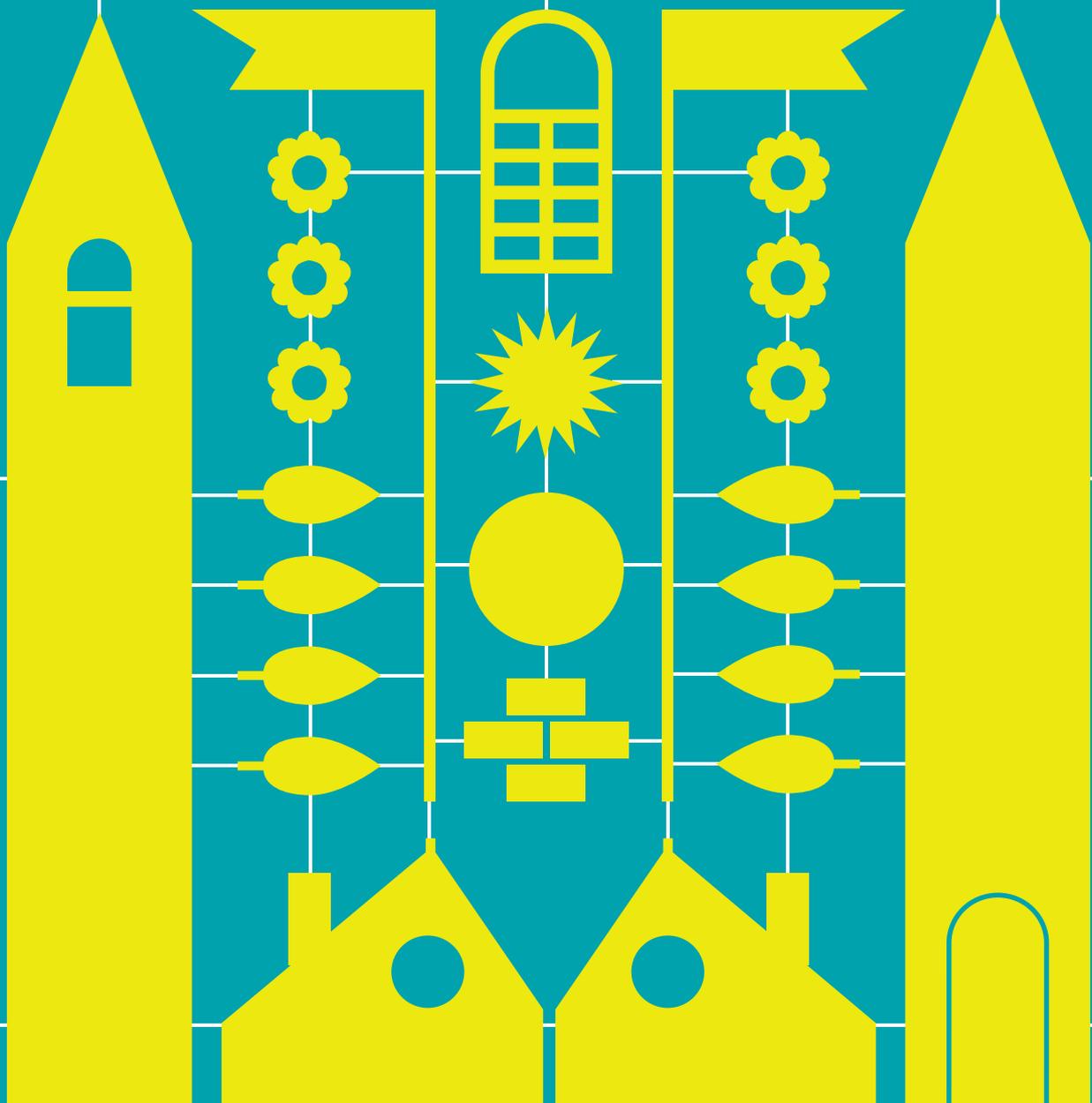


**CARREFOUR
DES TERRITOIRES**
2018

**PATRIMOINE.S
& TERRITOIRE.S**

SALON DES ÉLUS
ET DES PARTENAIRES
DES COLLECTIVITÉS

**LA HALLE
AUX GRAINS**
JEUDI 24 MAI 2018
BLOIS



9H30
ACCUEIL
CAFE

9H30



17H30

SALON DES
PARTENAIRES
GRAND HALL
DE LA
HALLE
AUX GRAINS



12H30
APÉRITIF AVEC LES
PARTENAIRES

.....

PLUS
DE DÉTAILS
SUR
MAIRES41.FR

INSCRIPTION
AUX DIFFÉRENTS
ATELIERS,
TABLES RONDES ET
CONFÉRENCES :
MAIRES41.FR

Partenariat

CNFPT

pour les agents
des collectivités de
Loir-et-Cher

La présence d'un agent à trois
ateliers ou tables rondes sera
validée au titre d'une journée
de professionnalisation tout
au long de la carrière.

Une attestation sera
adressée ultérieurement
par le CNFPT.

19H
CLOTURE &
COCKTAIL

Le **Carrefour des Territoires** est un dispositif porté par trois structures, le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Loir-et-Cher, l'observatoire de l'économie et des territoires et l'association des maires de Loir-et-Cher, qui agissent à l'échelon départemental pour accompagner les collectivités. Il est relié au Salon des Maires.

Le **Carrefour des Territoires** est destiné aux élus et techniciens des collectivités et permet, au cours d'une journée de tables rondes et d'ateliers, de débattre et de confronter des points de vue sur un thème actuel.

Le patrimoine est l'héritage commun d'un groupe ou d'une collectivité qui est transmis aux générations suivantes. Il recouvre les biens, matériels ou immatériels, ayant une importance artistique et/ou historique. Il peut être de natures très diverses : patrimoine architectural, culturel, historique, archéologique, industriel, naturel, artistique, religieux ...

Au cœur de l'identification d'un territoire, les patrimoines naturels et culturels revêtent, en particulier autour de l'axe ligérien, une valeur essentielle comme témoin d'une histoire passée. Leur devenir nous renseigne sur notre capacité à les préserver, notre aptitude à les transformer en même temps que notre devoir de les transmettre. Leur diversité et leur vulnérabilité imposent des démarches de connaissance et de mise en valeur qui pèsent parfois sur les politiques publiques des collectivités. Parallèlement, ils constituent un atout essentiel pour élaborer un projet de développement économique fondé sur une approche touristique du patrimoine.

Le **Carrefour des Territoires 2018** propose d'interroger la relation entre les éléments patrimoniaux connus ou reconnus et leur territoire, pour mieux comprendre comment et à quelles conditions les patrimoines naturels et culturels peuvent amorcer ou contribuer aux dynamiques territoriales. Ou comment appréhender notre patrimoine comme un levier essentiel de développement des territoires.

10H30 - 11H

ATELIERS

- Valoriser le patrimoine local avec les outils numériques de Pilote41
- Les obligations des collectivités en matière d'archéologie préventive
- Bien gérer son patrimoine communal et anticiper les travaux d'entretien

11H30 - 12H30

VALORISER LE PATRIMOINE DU QUOTIDIEN

Hémicycle de la Halle aux Grains

Chaque commune possède des éléments patrimoniaux qui sont autant de témoignages de l'histoire locale. Parfois méconnu, ce patrimoine du quotidien participe à l'identité de la collectivité et mérite une approche spécifique pour sa connaissance, sa valorisation et son inscription dans le développement du territoire.

14H - 15H

RELIER MONUMENTS ET TERRITOIRES

Hémicycle de la Halle aux Grains

Quelle relation entre le patrimoine monumental et le territoire ? À travers différents exemples, les intervenants témoigneront de la nécessité d'ouvrir et d'animer un lieu en relation avec son territoire, et des moyens d'y parvenir. Plusieurs pistes de réflexion seront abordées : l'idée d'une gouvernance partagée, ou la réutilisation du patrimoine.

15H30 - 16H

ATELIERS

- Le maire et les édifices culturels
- Connaître son patrimoine, les missions du Service régional du patrimoine et de l'inventaire
- Labels et marques, pour une reconnaissance et la valorisation du patrimoine et des territoires

16H30 - 17H

ATELIERS

- La protection du patrimoine au regard des règles d'urbanisme : les apports de la loi LCAP
- Finances et patrimoine de la collectivité : de l'inventaire au schéma de planification immobilière
- Inscrire le patrimoine dans l'action territoriale : l'exemple du Val de Loire – Patrimoine mondial

17H30 - 19H – CONFÉRENCE DE CLÔTURE DEMAIN, LE PATRIMOINE AU SERVICE DU TERRITOIRE

Hémicycle de la Halle aux Grains

Si la démarche Opération Grand Site propose des outils méthodologiques de gouvernance à l'échelle du territoire, le récent rapport Dauge « en faveur des nouveaux espaces protégés » présente des actions à mettre en œuvre pour les centres anciens, afin d'enrayer leur déclin et de contribuer à leur revitalisation. Ces actions de préservation et de valorisation du patrimoine ont vocation à se décliner au service du développement des territoires. Jacqueline Gourault, ministre auprès du ministre d'État, ministre de l'Intérieur, exposera les mesures et dispositifs portés par l'État dans cette perspective.

VALORISER LE PATRIMOINE DU QUOTIDIEN

11:30/12:30

HÉMICYCLE DE LA HALLE AUX GRAINS

Chaque commune possède des éléments patrimoniaux qui sont autant de témoignages de l'histoire locale. Parfois méconnu, ce patrimoine du quotidien participe à l'identité de la collectivité et mérite une approche spécifique pour sa connaissance, sa valorisation et son inscription dans le développement du territoire.

Ouverture des échanges :

Catherine Lhéritier, présidente de l'AMF41

Introduction et modération :

Sylvie Le Calvez, journaliste au magazine Villages - Des exemples d'initiatives locales de valorisation du patrimoine du quotidien

Intervenants :

Emmanuelle Plumet, responsable Ville et Pays d'Art et d'Histoire de Blois - Quels dispositifs et démarches pour valoriser et mettre en réseau le patrimoine ?

Villes et Pays d'Art et d'Histoire est un label créé en 1985 attribué aux communes qui s'engagent à mener des politiques d'animation et de valorisation de leur patrimoine bâti, naturel et industriel, ainsi que de l'architecture. Trois collectivités bénéficient du label dans le Loir-et-Cher : Vendôme, Blois et le Pays de la vallée du Cher et du romorantinais. Au-delà du label, les démarches, projets et programmes développés par le réseau permettent de proposer une approche du patrimoine qui dépasse les frontières des communes labellisées.

Laure Courget, directrice du service Patrimoine de la ville de Cahors - Qu'est qu'une politique patrimoniale active ?

La mission du service du patrimoine de la ville de Cahors s'inscrit dans une démarche visant à connaître et identifier, signaler et protéger, faire connaître et valoriser, réhabiliter et restaurer au sein de différents sites. Consciente des enjeux économiques liés au développement du tourisme, la Ville de Cahors veut faire de la culture et du patrimoine l'un des axes forts de sa politique touristique.

Angélique Vallée-Sygut, directrice du Comité départemental de protection de la nature et de l'environnement - Quels outils pour sensibiliser au patrimoine naturel ?

Le CDPNE organise et anime des activités autour de la connaissance du patrimoine naturel du département. A travers les Rendez-vous Nature, la Maison de la Nature et les sorties thématiques, le CDPNE explore différents outils de sensibilisation et de diffusion d'une meilleure connaissance du territoire.

RELIER MONUMENTS ET TERRITOIRES

14:00/15:00

HÉMICYCLE DE LA HALLE AUX GRAINS

Quelle est la relation entre le patrimoine monumental et le territoire ? A travers différents exemples, les intervenants témoigneront de la nécessité d'ouvrir et d'animer un lieu en relation avec son territoire, et des moyens d'y parvenir. Plusieurs pistes de réflexion seront abordées : l'idée d'une gouvernance partagée, ou la réutilisation du patrimoine.

Ouverture des échanges :

Marie-Hélène Millet, présidente du CAUE41

Introduction et modération :

Sylvie Le Calvez - Des exemples de réhabilitation du patrimoine en lien avec le développement du territoire

Intervenants :

Lionella Gallard, maire de Cheverny

La commune de Cheverny possède un patrimoine monumental très visité (335 000 visiteurs en 2014) mais privé. Parallèlement à l'accueil du public pour la visite du château et du parc, la commune développe, avec ses partenaires locaux, une programmation culturelle et touristique riche qui favorise l'animation du territoire : festival de Jazz Jazzin'Cheverny, Festival des arts de la rue, Festival de musique «Va jouer dehors», Maison des vins...

Anne Rousset, administratrice du château de Talcy, Centre des monuments nationaux - Comment ouvrir et animer un lieu en relation avec son territoire ?

Le château de Talcy, ancien domaine agricole, possède encore un vaste jardin potager ouvert pour des visites, des ateliers et des animations en lien avec le territoire. Plus largement, le Centre des monuments nationaux développe des activités éducatives, des parcours découverte et des ateliers pour ouvrir les monuments à un large public et partager la connaissance du patrimoine auprès des scolaires.

Jean Dedolin, spécialiste du patrimoine, enseignant - Comment innover pour relier ?

Après un parcours à la direction d'institutions culturelles importantes (Saline Royale d'Arc et Senans, Domaine national de Saint-Cloud...), Jean Dedolin enseigne les politiques culturelles à l'Université d'Alexandrie. Il porte un regard neuf sur la nécessité d'innover en permanence pour régénérer sans cesse la relation entre les habitants et le patrimoine et nous ouvre des perspectives de réutilisation du patrimoine qui s'inscrivent dans une longue histoire de l'adaptation des monuments (qui sait encore que le château de Chaumont-sur-Loire a abrité une manufacture de poterie et de verrerie ou que celui de Fougères-sur-Bièvre a été une filature qui fonctionna pendant près d'un siècle ?).

DEMAIN, LE PATRIMOINE AU SERVICE DU TERRITOIRE

17:30/19:00

HÉMICYCLE DE LA HALLE AUX GRAINS

Si la démarche Opération Grand Site propose des outils méthodologiques de gouvernance, le récent rapport Dauge « en faveur des nouveaux espaces protégés » présente des actions à mettre en œuvre pour les centres anciens afin d'enrayer leur déclin et de contribuer à leur revitalisation. Ces propositions ont vocation à se décliner au service du développement des territoires.

Ouverture des échanges :

Maurice Leroy, ancien ministre, député, président de l'Observatoire de l'économie et des territoires de Loir-et-Cher

Introduction :

Lionel Henry, directeur de l'Observatoire de l'économie des territoires - Patrimoines et territoires, quelles dynamiques en Loir-et-Cher?

Modération :

Sylvie Le Calvez

Intervenants :

Gilles Clément, président de la Communauté de Communes du Grand Chambord - La démarche Opération Grand Site appliquée au territoire du Grand Chambord - Comment s'organise la gouvernance territoriale autour d'un site remarquable et pour quels projets ?

Entre protection des paysages, maîtrise de l'étalement urbain, intégration des nouveaux équipements, organisation de l'offre touristique... la démarche OGS constitue à la fois une méthode et un outil important pour le développement équilibré du territoire.

Yves Dauge, urbaniste, ancien sénateur et maire de Chinon – Quel bilan et quelles actions à mettre en œuvre pour les centres anciens ?

Yves Dauge est l'auteur du rapport sur le « plan national en faveur des nouveaux espaces protégés ». L'objectif du rapport était de trouver les moyens pour que ces quartiers anciens soient des instruments de revitalisation des territoires, de mixité sociale et de lutte contre l'étalement urbain. Les propositions sont nombreuses et demandent un engagement politique fort pour enrayer le déclin des centres anciens.

Jacqueline Gourault, Ministre auprès du Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur - Quelles sont les actions portées par l'Etat au service du patrimoine et du développement des territoires ?

Augmentation du budget dédié à la restauration et à l'entretien du patrimoine, création d'un fond d'aide aux communes, réflexions sur des financements innovants, le gouvernement a pris la mesure de la nécessité de mener des actions de préservation et de valorisation du patrimoine. Parallèlement, ou de façon complémentaire, une expérimentation va être menée sur plusieurs territoires pour la revitalisation des villes moyennes. Elle permettra la mise en synergie des dispositifs qui existent au bénéfice des villes moyennes.

10H30 – 11H00

1 - Valoriser le patrimoine local avec les outils numériques de Pilote41

Intervenants :

Christophe Lefert, Observatoire de l'économie et des territoires - **Arnaud Penguilly**, Laboratoire Citeres, Université de Tours

L'Observatoire met à disposition des outils simples d'utilisation pour aider les collectivités à valoriser leur «petit» patrimoine. Elles peuvent ainsi créer elles-mêmes leurs propres circuits de découverte pour une diffusion numérique grand public.

2- Les obligations des collectivités en matière d'archéologie préventive

Intervenant :

Christian Verjux, Conservateur régional de l'archéologie adjoint, Service Régional de l'Archéologie, DRAC Centre-Val de Loire

La prise en compte de l'archéologie dans les projets d'aménagement du territoire portés par les collectivités territoriales est régie par un ensemble de procédures spécifiques, en application de la loi LCAP du 7 juillet 2016. Au sein de la Direction régionale des affaires culturelles Centre-Val de Loire, elles sont mises en œuvre par le SRA, qui instruit les dossiers, définit les mesures à mettre en œuvre et assure le contrôle scientifique et technique des opérations d'archéologie préventive.

3 - Patrimoine, immeubles et mobiliers protégés : Bien gérer son patrimoine communal et anticiper les travaux d'entretien

Intervenants :

Frédéric Aubanton, Conservateur régional des monuments historiques - DRAC Centre-Val de Loire.
Pierre Blanchard, architecte du patrimoine

Eglise, mairie, presbytère... les collectivités possèdent de nombreux bâtiments anciens à entretenir. L'atelier propose d'aborder les questions relatives

à la reconnaissance des principales pathologies et à l'anticipation des travaux d'entretien, sur la base de quelques exemples concrets. Bien souvent, une gestion programmée permet d'éviter les incidents majeurs.

15H30 – 16H00

4 - Le maire et les édifices culturels

Intervenante :

Geneviève Cerf, Association des Maires de France

L'édifice culturel est un bâtiment emblématique, souvent propriété communale, et source de nombreuses interrogations du maire. L'atelier s'attachera à rappeler les principes liés au financement des frais de fonctionnement et des travaux sur les bâtiments, à la protection particulière des biens mobiliers, ainsi qu'aux règles d'utilisation des édifices culturels.

5 - Connaitre son patrimoine, les missions du Service régional du patrimoine et de l'inventaire

Intervenant :

Claude Quillivic, chef de service patrimoine et inventaire

Le service Patrimoine et Inventaire mène un travail de recherche et d'étude du patrimoine architectural et mobilier qui alimente le plus important fonds photographique et documentaire dédié au patrimoine architectural et mobilier en Centre-Val de Loire. Il contribue à une meilleure connaissance des territoires et à leur mise en valeur en réfléchissant également à des formes d'inventaire participatif.

6 - Labels et marques, pour une reconnaissance et la valorisation du patrimoine et des territoires

Intervenantes :

Isabelle Longuet, directrice de la Mission Val de Loire patrimoine mondial - **Delphine Massart**, du pays d'art et d'histoire de la vallée du Loir

Les différents labels permettent d'inscrire des collectivités dans des démarches de valorisation. En dépassant la simple notion de symbole, les labels permettent de développer des méthodes et des outils pour initier des démarches d'analyse et de valorisation du patrimoine, en y associant également l'économie touristique.

16H30 - 17H00

7 - La protection du patrimoine au regard des règles d'urbanisme : les apports de la loi LCAP

Intervenants :

Nathalie Fourneau, Association des Maires de France - **Jacques de Vannoise**, architecte des bâtiments de France, chef du service de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Loir-et-Cher

La loi LCAP du 7 juillet 2016 a pour objectif de favoriser la conservation, la restauration et la transmission de notre patrimoine tout en valorisant les territoires.

Parmi de nombreuses autres dispositions, le volet de la loi relatif à la « Protection du patrimoine et à la promotion de l'architecture » prévoit de nouvelles mesures relatives notamment au renforcement de la protection du patrimoine mondial de l'UNESCO, à la création des sites patrimoniaux remarquables, à un nouveau régime au titre des abords des monuments historiques, au renforcement du recours obligatoire à l'architecte ...

8 - Finances et Patrimoine de la collectivité : de l'inventaire au schéma de planification immobilière

Intervenant :

Vincent Cocuelle, Orcom Stratorial

Quelle est l'importance de procéder à un inventaire du patrimoine de la collectivité ? Quelle valeur retenir ? Afin d'appréhender au mieux ses finances, la collectivité doit faire un état des lieux précis de son patrimoine. Cet atelier abordera la question du lien étroit entre finances et patrimoine d'un point de vue rétrospectif (coûts de gestion, assurances, gestion de la dette, aspects comptables) et prospectif (réorientation de la destination du bien, montages financiers, modes de financement).

9 - Inscrire le patrimoine dans l'action territoriale : l'exemple du Val de Loire - Patrimoine mondial

Intervenants :

Christian Mary, Conseiller communautaire d'Agglopolys, Maire-adjoint de Vineuil - **Myriam Laidet**, Mission Val de Loire patrimoine mondial

Comment prendre en compte le patrimoine et le paysage dans un document d'urbanisme et un projet d'aménagement ?

La Mission Val de Loire vous propose un guide pratique et Agglopolys, une réalisation du Plan de paysage, la reconversion du ferroviaire du Vineuil en un lieu de médiation sur le grand paysage du Val de Loire - Patrimoine mondial.

T CARREFOUR DES TERRITOIRES 2018



Observatoire de l'économie
et des territoires

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS :

WWW.MAIRES41.FR

AVEC LE SOUTIEN DE

